

Enseignements primaire et secondaire

Partenariat

Agrément national accordé, au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, à l'association « Réseau national des entreprises d'entraînement ou pédagogiques »

NOR : MENE1100049A
arrêté du 19-1-2011
MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en date du 19 janvier 2011, l'association « Réseau national des entreprises d'entraînement ou pédagogiques », qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans.

Enseignements primaire et secondaire

Partenariat

Agrément national accordé, au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, à l'association « Unicef France »

NOR : MENE1100050A
arrêté du 19-1-2011
MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en date du 19 janvier 2011, l'association « Unicef France », qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans.

Personnels

Mouvement

Nomination sur les emplois fonctionnels supérieurs d'inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale et d'inspecteurs d'académie adjoints

NOR : MEND1104289N

note de service n° 2011-027 du 1-2-2011

MEN - DGRH-DE B1-2

Texte adressé aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux inspecteurs d'académie adjoints ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ; sous couvert des rectrices et recteurs d'académie ; sous couvert des chefs de service

La présente note de service précise les modalités de participation aux opérations de mobilité des inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (IA-DSDEN) et des inspecteurs d'académie adjoints (IAA), ainsi que les conditions d'accès et les règles de nomination dans ces emplois. Ces opérations de mobilité sont conduites avec le souhait de privilégier l'adéquation des profils des candidats aux caractéristiques des postes à pourvoir. Il s'agit de valoriser, grâce à cette opération, les compétences individuelles, l'expérience acquise et, dans la mesure du possible, de satisfaire les souhaits de mobilité géographique des candidats.

1 - Rappel des conditions à remplir pour être nommés dans ces emplois

Peuvent être nommés dans l'emploi d'IA-DSDEN et d'IAA les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) titulaires et, pour les emplois d'IA-DSDEN, dans la limite de cinq pour cent des emplois, les administrateurs civils justifiant de huit années de service en cette qualité.

Peuvent également être nommés dans ces emplois les fonctionnaires appartenant à un autre corps ou à un cadre d'emplois classé dans la catégorie A ou assimilée dont l'indice terminal est supérieur à l'indice brut 1015 et qui justifient de huit ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs corps ou cadres d'emplois, ou accomplis en position de détachement dans un emploi fonctionnel.

Les fonctionnaires autres que les membres des corps recrutés par la voie de l'Ena ou de l'École polytechnique doivent justifier, durant les huit années exigées, de l'exercice de quatre années de fonctions leur ayant permis d'acquérir l'expérience administrative nécessaire à l'occupation des emplois de chef de service déconcentré.

L'exercice des fonctions d'IA adjoint permet un développement des compétences requises pour l'accès aux fonctions des IA-DSDEN.

C'est pourquoi il est conseillé aux candidats n'ayant jamais exercé ces fonctions de formuler des souhaits d'affectation dans des postes d'IA adjoint.

En outre, les fonctionnaires susceptibles d'être intéressés, dans un avenir proche, par ce type de fonctions pourront à l'occasion de la publication de la présente note être reçus à la direction générale des ressources humaines afin d'être conseillés sur ce choix d'orientation professionnelle.

2 - Modalités de candidature

Tous les candidats fourniront en appui à leur demande un dossier comprenant :

- une lettre de motivation dactylographiée (deux pages maximum) ;
- un curriculum vitae type dont le modèle est en ligne sur le site : www.education.gouv.fr ;
- leur lettre de mission établie par le recteur ;
- un rapport d'activités établi sur la base de la lettre de mission. Ce document sera daté, signé, et identifié par les nom, prénom, emploi occupé actuellement et localisation du candidat ;
- leur dernière fiche d'évaluation.

En complément, deux situations doivent être distinguées : celle des IA-DSDEN et IAA déjà en poste, d'une part, les candidats à une première nomination dans l'emploi d'autre part.

- Les IA-DSDEN et les IAA déjà en poste et se portant candidats à la mobilité rempliront la « fiche mobilité » (cf. point 3) en faisant mention de vœux géographiques **régionaux ou de postes précis**.

- Les candidats à une première nomination dans l'emploi d'IA-DSDEN ou d'IAA rempliront la « fiche mobilité » en mentionnant uniquement des vœux géographiques **régionaux**.

3 - Fiche mobilité

Les candidatures seront recueillies sur le formulaire « fiche mobilité » sous format rtf, disponible en ligne à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr rubrique « personnels d'encadrement/emplois fonctionnels/IA DSDEN ». L'ensemble des informations « Données personnelles et professionnelles » est à compléter **obligatoirement**. Le supérieur hiérarchique formulera, pour chacun des candidats, un avis circonstancié sur la capacité à exercer les fonctions d'IAA ou d'IA-DSDEN et, le cas échéant, mettra en évidence le type de département qui peut lui être confié.

4 - Transmission des candidatures et calendrier

Les dossiers complets seront transmis directement et dans les meilleurs délais possible, par courrier électronique, au bureau des emplois fonctionnels et des carrières (DE B1-2) de-b1-2@education.gouv.fr. Le titre du message précisera obligatoirement les nom, prénom, fonction du candidat, et l'objet « mobilité des IA-DSDEN et des IAA ».

Chaque candidat recevra un accusé de réception de son dossier par voie électronique.

Les originaux des dossiers de candidature doivent parvenir revêtus de l'avis hiérarchique, **le 24 mars 2011 au plus tard**, à la direction générale des ressources humaines, service des personnels d'encadrement, sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières (DE B1-2), 72, rue Regnault Paris XIIIème.

5 - Sélection des candidats

La direction générale des ressources humaines a entrepris de constituer le vivier nécessaire afin de parvenir à la meilleure adéquation des profils des candidats aux postes à pourvoir.

C'est dans cette perspective que les candidats pourront être conviés à un entretien à la direction générale des ressources humaines. Cet entretien de carrière leur permettra de présenter leur projet professionnel et leur motivation.

6 - Vacances d'emplois

La communication de la liste des postes susceptibles d'être vacants est annexée à la présente note.

Les emplois d'IA-DSDEN et d'IAA ont vocation à être pourvus, en tant que de besoin, tout au long de l'année scolaire. L'importance stratégique de ces fonctions suppose que les vacances soient pourvues dans de brefs délais.

C'est pourquoi les postes qui se libéreront au cours de l'année feront l'objet d'une publication sur la « BIEP » (Bourse interministérielle de l'emploi public). Des candidatures ponctuelles pourront être recevables au cours de l'année. Elles seront étudiées selon la procédure décrite ci-dessus.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

**Emplois fonctionnels d'IA-DSDEN et d'IAA
Fiche de mobilité 2011****Données personnelles et professionnelles (à renseigner obligatoirement)**

Nom	Prénom
Date de naissance	Téléphone domicile
Téléphone professionnel	Téléphone portable
Courriel professionnel	Courriel personnel
Corps/grade	
Fonctions/Emploi occupé	Date de prise de fonctions sur le dernier poste

1 - Candidature à un emploi d'IA-DSDEN**Postes précis souhaités** Tout poste (à cocher si nécessaire)

Et/ou

 Vœux précis (maximum 5 choix)

Vœu n°1 :

Vœu n°2 :

Vœu n°3 :

Vœu n°4 :

Vœu n°5 :

 Et/ou régions souhaitées :

Ordre de priorité	Mobilité
	Ile-de-France
	Nord-Est
	Nord-Ouest
	Sud-Est
	Sud-Ouest
	Outre-mer
	France métropolitaine
	Tout poste

Informations complémentaires :

Date et signature de l'intéressé

2 - Candidature à un emploi d'IA adjoint Tout poste (à cocher si nécessaire)

Et/ou

 Régions souhaitées (pour tous les candidats) :

Ordre de priorité	Mobilité
	Ile-de-France
	Nord-Est
	Nord-Ouest
	Sud-Est
	Sud-Ouest
	Outre-mer
	France métropolitaine
	Tout poste

Et/ou

 Vœux précis (maximum 5 choix)**Postes précis souhaités (pour les seuls IA adjoints demandant une mobilité sur un même type de poste) :**

Vœu n°1 :

Vœu n°2 :

Vœu n°3 :

Vœu n°4 :

Vœu n°5 :

Informations complémentaires:

Date et signature de l'intéressé

Fiche de mobilité 2011

Avis circonstancié du recteur ou du supérieur hiérarchique :

1 - Avis sur l'évolution de carrière souhaitée

(notamment sur le changement de département ou l'accès aux fonctions de DSDEN)

--

2 - Appréciation du potentiel et avis global sur la candidature

(en particulier, compétences managériales et capacités d'adaptation)

--

Le recteur de l'académie ou le supérieur hiérarchique :

Nom/Prénom

Signature

Pris connaissance le :

Signature :

Une fois complété, cet imprimé sera retourné par courriel à la sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions d'encadrement - Bureau des emplois fonctionnels et des carrières
à l'adresse : de-b1-2@education.gouv.fr

Mobilité des IA-DSDEN 2011

Emplois vacants ou susceptibles d'être vacants d'inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale

Poste de 3ème catégorie

- Ariège (académie de Toulouse)

Postes de 2ème catégorie

- Landes (académie de Bordeaux)

- Loiret (académie d'Orléans-Tours)

- Oise (académie d'Amiens)

- Yonne (académie de Dijon)

- Vosges (académie de Nancy-Metz)

Postes de 1ère catégorie

- Seine-et-Marne (académie de Créteil)

- Loire-Atlantique (académie de Nantes)

Mouvement du personnel**Admission à la retraite**

Inspection générale de l'Éducation nationale

NOR : MENI1100673A

arrêté du 18-1-2011 - J.O. du 29-1-2011

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative en date du 18 janvier 2011, Claire Brisset, inspectrice générale de l'Éducation nationale, en service détaché auprès de la Ville de Paris et bénéficiant d'une prolongation d'activité, est réintégrée dans son corps d'origine à compter du 25 août 2011 et admise, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter de la même date.

Mouvement du personnel**Conseils, comités et commissions**

Nomination au Conseil supérieur de l'Éducation

NOR : MENJ1100054A

arrêté du 20-1-2011

MEN - DAJ A3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en date du 20 janvier 2011, sont nommés :

Pour ce qui concerne les membres représentant les personnels enseignants titulaires et auxiliaires de l'enseignement public des premier et second degrés, mentionnés au 1°, a) de l'article 1 de l'[arrêté du 24 septembre 2009](#), sont nommés :

en qualité de titulaire représentant l'Union nationale des syndicats de l'Éducation nationale (Unsen-CGT) :

- Brigitte Creteur, en remplacement de Philippe Péchoux

en qualité de suppléants représentant l'Union nationale des syndicats de l'Éducation nationale (Unsen-CGT) :

- Samuel Serre, en remplacement de Brigitte Creteur

- Yvon Guesnier, en remplacement de Christophe Godard

Pour ce qui concerne les membres représentant les étudiants, mentionnés au 2°, c) de l'article 1 de l'arrêté du 24 septembre 2009, est nommé :

en qualité de titulaire représentant l'Union nationale interuniversitaire (Uni)

- Cyprien Feilhes, en remplacement d'Aymeric Lambey

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel à la CAP locale compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

NOR : MENA1100071A
arrêté du 3-2-2011
MEN - SAAM A2

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 2006-572 du 17-5-2006 ; décret n° 2005-1228 du 29-9-2005 modifié ; décret n° 2006-1760 du 23-12-2006 ; décret n° 2010-1450 du 25-11-2010 ; décret n° 2010-1452 du 25-11-2010 ; arrêté du 16-9-2010 ; arrêté du 4-10-2010 ; procès-verbal des élections du 1-12-2010

Article 1 - Sont, à compter du 1er janvier 2011, nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur affectés dans les services centraux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Jeunesse et des Sports :

Représentants titulaires

- Éric Becque, chef du service de l'action administrative et de la modernisation, président.
- Xavier Turion, chef du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjoint au directeur général de l'enseignement scolaire.
- Geneviève Guidon, chef de service, adjointe à la directrice générale des ressources humaines.
- Geneviève Hickel, chargée de la sous-direction de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale au service de l'action administrative et de la modernisation.
- Isabelle Roussel, chef de service, adjointe à la directrice des affaires juridiques.
- Catherine Gaudy, chef de service, adjointe au directeur général pour la recherche et l'innovation.
- Éric Piozin, chef du service, adjoint au directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.
- Pierre-Laurent Simoni, chef de service adjoint au directeur des affaires financières.

Représentants suppléants

- Lionel Hosatte, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé à la direction générale des ressources humaines.
- Gilles Fournier, chef du service des technologies et des systèmes d'information.
- Monsieur François Dumas, chef de service, adjoint au directeur de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
- Vincent Goudet, chef du bureau de gestion statutaire et des rémunérations au service de l'action administrative et de la modernisation.
- Jean-Christophe Lefebvre, chef du bureau de la gestion prévisionnelle et du dialogue social au service de l'action administrative et de la modernisation.
- Céline Le Mao, chef de section au bureau de gestion statutaire et des rémunérations au service de l'action administrative et de la modernisation.
- Florence Boisliveau, adjointe au chef du bureau de gestion statutaire et des rémunérations au service de l'action administrative et de la modernisation.
- Christian Duc, adjoint à la déléguée à la communication.

Article 2 - Sont, à compter du 1er janvier 2011, nommés représentants du personnel à la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur affectés dans les services centraux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Jeunesse et des Sports :

Représentants titulaires

Adjoint administratif principal de 1ère classe :

- Paulette Le Gouic, A&I Unsa
- Mme Michèle Bellenoue-Verseil, Sgen-CFDT/SGPEN-CGT

Adjoint administratif principal de 2ème classe :

- Roselyne Mane, Force ouvrière
- Brigitte Lebreton, A&I Unsa

Adjoint administratif de 1ère classe :

- Marie-Julie Raimone, A&I Unsa
- Karim El Hassani, Sgen-CFDT/SGPEN-CGT

Adjoint administratif de 2ème classe :

- Madame Joëlle Ozier-Lafontaine, Force ouvrière
- Madame Nogouami Deboosere, Force ouvrière

Représentants suppléants**Adjoint administratif principal de 1ère classe :**

- Sabine Retour, A&I Unsa
- Lucienne Archange, Sgen-CFDT/SGPEN-CGT

Adjoint administratif principal de 2ème classe :

- Roselyne Sacarabany, Force ouvrière
- Madame Dominique Ferec, A&I Unsa

Adjoint administratif de 1ère classe :

- Roberte Lefaitte-Aimee, A&I Unsa
- Marie-Françoise Sauli, Sgen CFDT/SGPEN-CGT

Adjoint administratif de 2ème classe :

- Céline Bernard, Force ouvrière
- Marie-Claude Nosel, Force ouvrière

Article 3 - Le chef du service de l'action administrative et de la modernisation du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et au Bulletin Officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait le 3 février 2011

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

Le secrétaire général,
Pierre-Yves Duwoye

Mouvement du personnel**Nomination**

Secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours

NOR : MEND1100055A

arrêté du 24-1-2011

MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en date du 24 janvier 2011, Hubert Schmidt, conseiller d'administration scolaire et universitaire, précédemment détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Nice, est nommé et détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours, pour une première période de quatre ans, du 17 janvier 2011 au 16 janvier 2015.

Mouvement du personnel**Tableau d'avancement****Nominations à la hors-classe du corps des inspecteurs de l'Éducation nationale au titre de l'année 2011**

NOR : MEND1100062A
arrêté du 27-1-2011
MEN - DE B2-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en date du 27 janvier 2011, les inspecteurs de l'Éducation nationale de classe normale dont les noms suivent sont nommés au tableau d'avancement à la hors-classe du corps des inspecteurs de l'Éducation nationale au titre de l'année 2011 :

- 1 - Joël Viratelle, enseignement du 1er degré, Nouvelle-Calédonie, à compter du 1er janvier 2011
- 2 - Jean-Michel Petiot, enseignement du 1er degré, Toulouse, à compter du 1er janvier 2011
- 3 - Dominique Odry, Information et orientation, administration centrale, à compter du 1er janvier 2011
- 4 - Laurence Bacot-Berthelot, enseignement du 1er degré, Lyon, à compter du 1er janvier 2011
- 5 - Christian Morhain, enseignement du 1er degré, Polynésie Française, à compter du 1er janvier 2011
- 6 - Béatrice Talmo née Mugnier, enseignement du 1er degré, Rouen, à compter du 1er janvier 2011
- 7 - Jérôme Alabert, enseignement technique, option économie et gestion, Toulouse, à compter du 1er janvier 2011
- 8 - Sandrine Adam, enseignement du 1er degré, Nice, à compter du 1er janvier 2011
- 9 - Cécile Laloux née Cuvellez, enseignement du 1er degré, Lille, à compter du 1er janvier 2011
- 10 - Pascale Matera née Baudrand, enseignement du 1er degré, Nouvelle-Calédonie, à compter du 1er janvier 2011
- 11 - Anne Eberwein, enseignement du 1er degré, Polynésie Française, à compter du 1er janvier 2011
- 12 - Joseph Pech, enseignement technique, option économie et gestion, dominante administratif et financier, Bordeaux, à compter du 1er janvier 2011
- 13 - Jean-Louis Bleas, information et orientation, Caen, à compter du 1er janvier 2011
- 14 - Erick Pontais, enseignement du 1er degré, Caen, à compter du 1er janvier 2011
- 15 - Michelle Calonne née Billiet, enseignement général, option lettres, Lille, à compter du 1er janvier 2011
- 16 - Jean-Luc Jenicot, information et orientation, Lille, à compter du 1er janvier 2011
- 17 - Jean-Paul Ollier, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Limoges, à compter du 1er janvier 2011
- 18 - Jean-Luc Billerot, enseignement général, option lettres - langue vivante anglais, Nantes, à compter du 1er janvier 2011
- 19 - Sylvie Cazade, enseignement général, option lettres - langue vivante anglais, Paris, à compter du 1er janvier 2011
- 20 - Gérard Jodeau, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 21 - Annie Carre née Duparc, mathématiques, sciences physiques et chimiques, Rouen, à compter du 1er janvier 2011
- 22 - Annie Brun née Vittone, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences biologiques et sciences sociales appliquées, Grenoble, à compter du 1er janvier 2011
- 23 - Michel Cabrera, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Montpellier, à compter du 1er janvier 2011
- 24 - Jean-François Tribot, information et orientation, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 25 - Monique Decouty, enseignement du 1er degré, Versailles, à compter du 1er janvier 2011
- 26 - Chantal Villien-Rosier, enseignement technique, option économie et gestion, Besançon, à compter du 1er janvier 2011
- 27 - Dominique Catherine, enseignement du 1er degré, Rouen, à compter du 1er janvier 2011
- 28 - Alain Louis, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Rouen, à compter du 1er janvier 2011
- 29 - Alain Hurtelle, enseignement général, option lettres - langue vivante anglais, Amiens, à compter du 1er janvier 2011
- 30 - Patricia Delozanne née Sawicki, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences biologiques et sciences sociales appliquées, Reims, à compter du 1er janvier 2011
- 31 - Martine Besson Maniglier, enseignement du 1er degré, Grenoble, à compter du 1er janvier 2011
- 32 - Francis Arnould, information et orientation, Lille, à compter du 1er janvier 2011
- 33 - Jacqueline Vidocin, enseignement général, option lettres, Martinique, à compter du 1er janvier 2011
- 34 - Claudine Roux-Gelberger, information et orientation, Onisep, à compter du 1er janvier 2011
- 35 - Gilles Delorme, enseignement général, option lettres - histoire et géographie, Poitiers, à compter du 1er janvier 2011
- 36 - Laurence Piot née Engels, enseignement du 1er degré, Polynésie Française, à compter du 1er janvier 2011
- 37 - Dominique Outrebon, enseignement du 1er degré, La Réunion, à compter du 1er janvier 2011
- 38 - Annie Cohen-Bacrie née Charles, enseignement général, option lettres - langue vivante anglais, Montpellier, à compter du 1er janvier 2011
- 39 - Jean-Pierre Aubry, enseignement du 1er degré, Polynésie Française, à compter du 1er janvier 2011

- 40 - Josiane Laurent, enseignement du 1er degré, Lille, à compter du 1er janvier 2011
- 41 - Patrick Biau, enseignement du 1er degré, Montpellier, à compter du 1er janvier 2011
- 42 - Fabrice Poupon, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Dijon, à compter du 1er janvier 2011
- 43 - Philippe Leotoing, enseignement du 1er degré, Clermont-Ferrand, à compter du 1er janvier 2011
- 44 - Françoise Lugan née Chevallier, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er janvier 2011
- 45 - Roland Vitti, enseignement du 1er degré, Lyon, à compter du 1er janvier 2011
- 46 - Pierre Pariaud, mathématiques, sciences physiques et chimiques, Aix-Marseille, à compter du 1er janvier 2011
- 47 - Isabelle Deburghgraeve, enseignement du 1er degré, Limoges, à compter du 1er janvier 2011
- 48 - Anne Ottmann née Braillard, enseignement du 1er degré, Mayotte, à compter du 1er janvier 2011
- 49 - Thierry Hug, enseignement du 1er degré, Nouvelle Calédonie, à compter du 1er janvier 2011
- 50 - Lydie Estru, enseignement du 1er degré, Clermont-Ferrand, à compter du 1er janvier 2011
- 51 - Jean-Claude Bay, enseignement du 1er degré, Orléans-Tours, à compter du 1er janvier 2011
- 52 - Francine Slominski née Deneuille, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Lille, à compter du 1er janvier 2011
- 53 - Sylvain Teetaert, enseignement du 1er degré, Amiens, à compter du 1er janvier 2011
- 54 - Bertrand Faure, enseignement du 1er degré, Montpellier, à compter du 1er janvier 2011
- 55 - Yvonnick Rouyer, enseignement du 1er degré, Orléans-Tours, à compter du 1er janvier 2011
- 56 - André Brouillet, enseignement technique, option économie et gestion, Besançon, à compter du 1er janvier 2011
- 57 - Danielle Assard, enseignement du 1er degré, Guyane, à compter du 1er janvier 2011
- 58 - Jean-Marc Bassaget, enseignement du 1er degré, ministère de l'Intérieur, à compter du 1er janvier 2011
- 59 - Jacqueline Lantz née Imbert, enseignement du 1er degré, Nice, à compter du 1er janvier 2011
- 60 - Mirella Gallois née Gabrielli, enseignement du 1er degré, Versailles, à compter du 1er janvier 2011
- 61 - Hervé Quillien, enseignement du 1er degré, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 62 - Claude Rousseau, enseignement du 1er degré, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 63 - Catherine Carlux, enseignement du 1er degré, Clermont-Ferrand, à compter du 1er janvier 2011
- 64 - Catherine Belzon née Christiaen, enseignement du 1er degré, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 65 - Jean-Louis Mille, enseignement du 1er degré, Nancy-Metz, à compter du 1er janvier 2011
- 66 - Georgette Zivic née Martigny, enseignement du 1er degré, Nice, à compter du 1er janvier 2011
- 67 - Agnès Delage, enseignement du 1er degré, Bordeaux, à compter du 1er janvier 2011
- 68 - Philippe Glandu, enseignement du 1er degré, Grenoble, à compter du 1er janvier 2011
- 69 - Daniel Agostini, enseignement du 1er degré, Martinique, à compter du 1er janvier 2011
- 70 - Rémy Martel, enseignement du 1er degré, Aix-Marseille, à compter du 1er janvier 2011
- 71 - Brigitte Poujade née Raoul, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er janvier 2011
- 72 - Jean-Pierre Ventura, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er janvier 2011
- 73 - Philippe Albert, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Nancy-Metz, à compter du 1er janvier 2011
- 74 - Jean-Claude Dunkhorst, enseignement du 1er degré, Nancy-Metz, à compter du 1er janvier 2011
- 75 - Evelyne Roques, enseignement du 1er degré, Paris, à compter du 1er janvier 2011
- 76 - Muriel Duplessy, enseignement du 1er degré, Reims, à compter du 1er janvier 2011
- 77 - Marie-Claire Tartar née Derenty, enseignement technique, option économie et gestion, Versailles, à compter du 1er janvier 2011
- 78 - Sylvie Renouf, enseignement du 1er degré, Toulouse, à compter du 1er janvier 2011
- 79 - Jean-Michel Gironne, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er janvier 2011
- 80 - Gilles Gindre, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences industrielles, Dijon, à compter du 1er janvier 2011
- 81 - Frédéric Lombardo, enseignement du 1er degré, Toulouse, à compter du 1er janvier 2011
- 82 - Marie-Claude Claudon, enseignement du 1er degré, Nancy-Metz, à compter du 1er janvier 2011
- 83 - Jean-Yves Ledoux, enseignement technique, option économie et gestion, Reims, à compter du 1er janvier 2011
- 84 - Claude Le Goux, enseignement du 1er degré, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 85 - Myriam Grafto née Bernard, enseignement du 1er degré, Aefe, à compter du 1er janvier 2011
- 86 - Patrice Garnier, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er janvier 2011
- 87 - Marie-Josée Cilpa, enseignement technique, option sciences techniques et industrielles, dominante sciences biologiques et sciences sociales appliquées, Guadeloupe, à compter du 1er janvier 2011
- 88 - Pierre-Yves Pepin, information et orientation, Grenoble, à compter du 1er janvier 2011
- 89 - Guy Vermee, enseignement du 1er degré, Bordeaux, à compter du 1er janvier 2011
- 90 - Laurent Dubien, enseignement du 1er degré, Clermont-Ferrand, à compter du 1er janvier 2011
- 91 - Maryse Guilhem née Ressaire, information et orientation, Créteil, à compter du 1er janvier 2011
- 92 - Jean-Marc Titton, enseignement du 1er degré, Rouen, à compter du 1er janvier 2011
- 93 - Chantal Vicaigne née Mechain, enseignement du 1er degré, Martinique, à compter du 1er janvier 2011
- 94 - Antoine Baccellieri, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er janvier 2011

- 95 - Lionel Varichon, enseignement général, option mathématiques - sciences physiques et chimiques, Rennes, à compter du 1er janvier 2011
- 96 - Catherine Joffroy née Vatonne, enseignement du 1er degré, Toulouse, à compter du 1er janvier 2011
- 97 - Sylvie Especier née Guirlinger, enseignement du 1er degré, ministère de l'Intérieur, à compter du 1er janvier 2011
- 98 - Jeanne Lecas née Bockstal, enseignement général, option lettres, Versailles, à compter du 1er janvier 2011
- 99 - Pierre Desbiolles, information et orientation, Corse, à compter du 1er janvier 2011
- 100 - Éric Rousseau, enseignement du 1er degré, ministère des Affaires étrangères et Européennes, à compter du 1er janvier 2011
- 101 - Annie-France Burdin, enseignement du 1er degré, Dijon, à compter du 1er janvier 2011
- 102 - Myriam Demaret née Rossini, enseignement du 1er degré, Bordeaux, à compter du 1er septembre 2011
- 103 - Raymond Castelli, enseignement du 1er degré, Nancy-Metz, à compter du 1er septembre 2011
- 104 - Brigitte Lagadec, enseignement du 1er degré, Paris, à compter du 1er septembre 2011
- 105 - Pascale Derrien, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er septembre 2011
- 106 - Muriel Nicot-Guillorel, enseignement du 1er degré, Rennes, à compter du 1er septembre 2011
- 107 - Marlène Brissard, enseignement du 1er degré, Paris, à compter du 1er septembre 2011
- 108 - Isabelle Taudin née Barrere, enseignement du 1er degré, Bordeaux, à compter du 1er septembre 2011
- 109 - Florence Leal-Choy, enseignement du 1er degré, Bordeaux, à compter du 1er septembre 2011
- 110 - Anne-Marie Taburet née Le Gledic, enseignement du 1er degré, Créteil, à compter du 1er septembre 2011
- 111 - Marc Lewin, enseignement général, option lettres - langue vivante anglais, Versailles, à compter du 1er septembre 2011
- 112 - Jacqueline Jeandel née Leroy, enseignement technique, option économie et gestion, dominante administratif et financier, Caen, à compter du 1er septembre 2011
- 113 - Éric Segouin, enseignement du 1er degré, Bordeaux, à compter du 1er septembre 2011
- 114 - Georges Alzina, enseignement du 1er degré, Aefe, à compter du 1er septembre 2011
- 115 - Evelyne Billoue née Jumelle, enseignement du 1er degré, Versailles, à compter du 1er septembre 2011
- 116 - Ernest Marchal, enseignement du 1er degré, Polynésie française, à compter du 1er septembre 2011
- 117 - Jean-Pierre Maes, enseignement du 1er degré, Lille, à compter du 1er septembre 2011

Informations générales

Vacance de poste

Ingénieur de recherche - BAP E (directeur des systèmes d'information - SIGAT - rectorat de Toulouse)

NOR : ESRH1100041V
avis du 10-2-2011
ESR - DGRH C2-2

Le poste de directeur des systèmes d'information - SIGAT - de l'académie de Toulouse est vacant.

Le directeur des systèmes d'information académique est à la fois responsable d'une division importante pour le bon fonctionnement de l'académie et est garant de la bonne intégration du centre académique dans l'ensemble de l'informatique du ministère.

Ce poste, implanté au rectorat de Toulouse, s'adresse de préférence à un ingénieur de recherche de la branche d'activité professionnelle informatique, statistique et calcul scientifique (BAP E).

Outre des compétences informatiques avérées, il requiert de fortes capacités à piloter des équipes importantes (160 personnes avec les AIDAT) ainsi que l'aptitude à conduire des projets techniquement complexes et de grande envergure. Le service informatique du rectorat de Toulouse héberge également une équipe de développement nationale et un important dispositif d'assistance aux EPLE.

Le responsable du service sera plus spécialement chargé d'assurer :

- la participation active à la définition des orientations et des stratégies informatiques de l'académie en cohérence avec les directives du ministère ;
 - le pilotage et le suivi des projets et activités informatiques liées aux systèmes d'information et aux nouvelles technologies dans l'académie ;
 - le suivi de l'informatisation des établissements scolaires et le bon fonctionnement du dispositif d'assistance aux EPLE ;
 - le management des ressources humaines placées sous sa responsabilité (160 personnes) ;
 - la préparation et le suivi de l'exécution du budget informatique ;
 - la sécurité informatique ;
 - le pôle de compétence (annuaire, FOAD DB2 Spam Stockage) ;
 - la participation du chef de centre à la mise en œuvre des projets nationaux au travers des nombreux comités de pilotage.
- Le responsable du service conduira des projets stratégiques pour l'académie et devra veiller à l'intégration de l'informatique académique dans l'ensemble de l'informatique du ministère ;
- impact sur les SI de la fusion IA chef-lieu - rectorat ;
 - rapprochement des équipes informatiques des départements avec celles du rectorat ;
 - déploiement de l'ENT Midi-Pyrénées et appui à l'usage des Tice ;
 - prise en compte du schéma directeur des infrastructures ministériel ;
 - mise en œuvre rapide et adaptée des applications nationales (Sirhen, Choregie, Scolarité, etc.) ;
 - élaboration d'applications locales et d'outils d'aide à la décision.

Son action l'amènera à développer une coopération professionnelle approfondie avec les services de gestion concernés, les personnels d'encadrement de l'académie, ainsi qu'avec ses partenaires dans les collectivités territoriales. Il s'attachera aussi à entretenir des communications de qualité avec les autres services déconcentrés et l'administration centrale du ministère.

Le titulaire de ce poste doit disposer d'une réelle capacité de conseil et de négociation pour apprécier les besoins et proposer des solutions tirant parti des possibilités offertes par les SI et les technologies. Il veillera à anticiper et rendre compte à sa hiérarchie des éléments significatifs de son action. Compte tenu de la nature et de l'ampleur des responsabilités liées à ce poste, des compétences en matière de gestion des ressources humaines sont indispensables pour mobiliser les équipes, entretenir un climat de confiance, faire évoluer les processus de travail et veiller à la qualité des services rendus.

Les candidatures devront parvenir par la voie hiérarchique dans un **délai de trois semaines** à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel, sous forme d'un dossier comprenant notamment une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé. Ce dossier devra être adressé sous pli recommandé au recteur de l'académie de Toulouse, secrétariat général, place Saint-Jacques, BP 7203, 31073 Toulouse cedex 7.

Une copie du dossier devra être directement envoyée au ministère de l'Éducation nationale, secrétariat général, service des technologies et des systèmes d'information (STSI), 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07.

Tout renseignement complémentaire peut être recueilli auprès de Jean Pierre, secrétaire général de l'académie, téléphone 05 61 17 75 05, mél. : ce.sg@ac-toulouse.fr

- Michel Masson, sous-directeur des systèmes d'information au STSI, téléphone 01 55 55 09 51
mèl : michel.masson@education.gouv.fr